



# RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION

## Randonnée des Grands-Crus et Climats de Bourgogne

### le dimanche 12 septembre 2021



#### TYPE DE RANDONNÉE :

Cette manifestation sportive est une randonnée de cyclotourisme et n'est pas une compétition. L'allure est libre et familiale, sans classement ni mesure de performance. Le respect de l'environnement s'impose à tous les pratiquants.

#### CIRCUITS CYCLOTOURISTES PROPOSÉS :

4 circuits routiers : **34, 64, 93** et **116 km** — 2 circuits VTT : **44** et **64 km** — 3 circuits gravel : **46, 75** et **91 km**.

#### ACCUEIL ET HORAIRES :

L'accueil au départ se fera à Fixin (10 km sud de Dijon), parc Claude Noisot, le dimanche matin 12/09 de 7 h 30 à 10 h 00 pour le retrait des cartes des inscrits par internet. Engagements au départ avec une majoration de 1 €.

#### CONTROLES ET RAVITAILLEMENTS PRÉVUS :

Points de contrôles et de ravitaillements prévus dans les villages suivants : **Messanges** et **Echevronne**. Ces points seront affichés par banderole sur le parcours en vue d'en informer chaque participant avant le point de contrôle. Ces contrôles et ravitaillements sont communs à tous les circuits (sauf 30 km route et 30 km VTT à Echevronne).

#### ACCUEIL A L'ARRIVÉE :

Au retour, accueil des participants au village de Fixin, terme de tous les parcours de cette journée.

#### INSCRIPTIONS :

Une inscription est obligatoire pour se voir délivrer une carte de route nominative donnant le droit de participer à cette randonnée en bénéficiant des points de ravitaillement. Les inscriptions devront se faire par internet à partir du 16 août 2021 et jusqu'au 11 septembre minuit sur le site [www.rgccb.fr](http://www.rgccb.fr) avec paiement en ligne. Les engagements seront possibles au départ le dimanche matin avec une majoration de 1 €, de 7 h 30 à 10 h à Fixin (voir plus haut *Accueil et Horaires*).

Moins de 18 ans FFCT : **gratuit** - Moins de 18 ans autres : **4 €** - Licenciés FFCT : **6 €** - Autres : **8 €**.

#### RÉSERVATION ASSIETTE GOURMANDE :

Une assiette gourmande est proposée uniquement sur réservation avec l'inscription par internet au prix de **3 €**, jusqu'au jeudi 9 septembre, minuit dernier délai. **IMPORTANT** : à compter du jeudi 9 septembre minuit, il ne sera plus possible de réserver l'assiette gourmande.

Pour les inscrits au départ une assiette pourra être proposée au prix de **3,50 €** en fonction de la disponibilité.

#### RÉCOMPENSES A L'ARRIVÉE :

Compte tenu de l'incertitude liée à la situation sanitaire, il n'y aura pas de remise de coupes pour cette édition.

**Tombola** : lots par pré-tirage (n° prélevé sur la carte de route au départ) affichés et remis à partir de 12 h. Tirage des gros lots à 15 h 30 (participants présents) : accessoires vélo et poids en vin d'un participant. Les lots seront délivrés sur présentation de la carte de route avec numéro de tombola. Un vin d'honneur pourrait clôturer cette journée vers 17 h 00.

#### DEVOIRS DES PARTICIPANTS :

**Comportement** : Les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage, ils se doivent :

- D'appliquer les dispositions du Code de la route et celles prises par les autorités compétentes.
- De respecter les consignes verbales et écrites de l'organisateur.
- D'exécuter les injonctions des services de police ou de gendarmerie, données dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation routière.
- Les participants ne devront pas s'éloigner du parcours officiel

**Équipement des cycles** : Les cycles utilisés par les participants sont mus principalement par la force musculaire et équipés conformément aux dispositions du Code de la route et en état de fonctionnement, notamment au niveau des organes de sécurité et de freinage.

Les vélos à assistance électrique utilisés doivent être homologués dans le respect de la charte d'utilisation des VAE.

#### SÉCURITÉ :

Responsable de la manifestation : **M. Norbert GÉRARDIN**, n° de téléphone **06.95.26.69.03**, **PERSONNE A JOINDRE EN CAS D'ACCIDENT OU DE PROBLÈME GRAVE**.

**Port du casque** : Le port du casque à coque rigide est vivement conseillé pour la pratique du cyclotourisme. Il est obligatoire pour la pratique du VTT et du Gravel ainsi que pour les mineurs en général.

**Le gilet haute-visibilité est obligatoire** lorsque les circonstances l'exigent. Mauvaise visibilité, pluie, neige, brouillard et la nuit hors agglomération.

Les cyclotouristes devront adapter leur comportement aux conditions de circulation avec respect impératif du Code de la route. **ET SURTOUT, NE PAS TÉLÉPHONER EN ROULANT.**

Les participants doivent connaître les consignes écrites et verbales des organisateurs et notamment connaître les procédures d'appel des secours en cas d'accident corporel. Les participants non-licenciés FFCT ou avec licence *FFCT balade* devront attester être en capacité à réaliser le parcours choisi par eux parmi ceux proposés à la randonnée en acceptant la carte de route sur laquelle cette mention est écrite.

#### SECOURS :

Gendarmerie, police : **17** - Pompiers : **18** - SAMU : **15** (aide médicale d'urgence) - N° d'appel d'urgence européen : **112**

**TOUT PARTICIPANT DEVRA SE CONFORMER STRICTEMENT AUX RÈGLES DU CODE DE LA ROUTE ET AUX NORMES SANITAIRES EN VIGUEUR A LA DATE DE LA MANIFESTATION - PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE**